

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1795/SG/CD pris en Conseil de Gouvernement

n° 73-1795/SG/CD

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
26 décembre 1973

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1974

Date du numéro
10 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 7/8 L du 15 décembre 1973 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas fixant l'âge de la retraite pour les travailleurs expatriés.